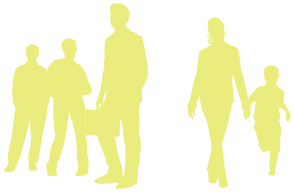


Les journées d'infos et d'échanges 2011



Lieu de la rencontre

BMVR de l'Alcazar
58, cours Belsunce - 13001 Marseille

Tramway : Station Alcazar
Métro : Ligne 1 Colbert - Ligne 2 Noailles

Renseignements et Inscriptions

Service des Droits de la Personne, division Femmes-Familles

40, rue Fauchier - 13002 Marseille
Tél. : 04 91 14 66 30
Fax : 04 91 14 66 32
Mail : dreuter@mairie-marseille.fr

Inscriptions gratuites par courrier, mail ou fax
Attention ! Places limitées

Association Résonances

314, Avenue du Prado - 13008 Marseille
Tél. : 04 91 62 73 61
Fax : 04 91 62 73 61
Mail : reso13@orange.fr



SAVOIR-FAIRE ET FAIRE SAVOIR

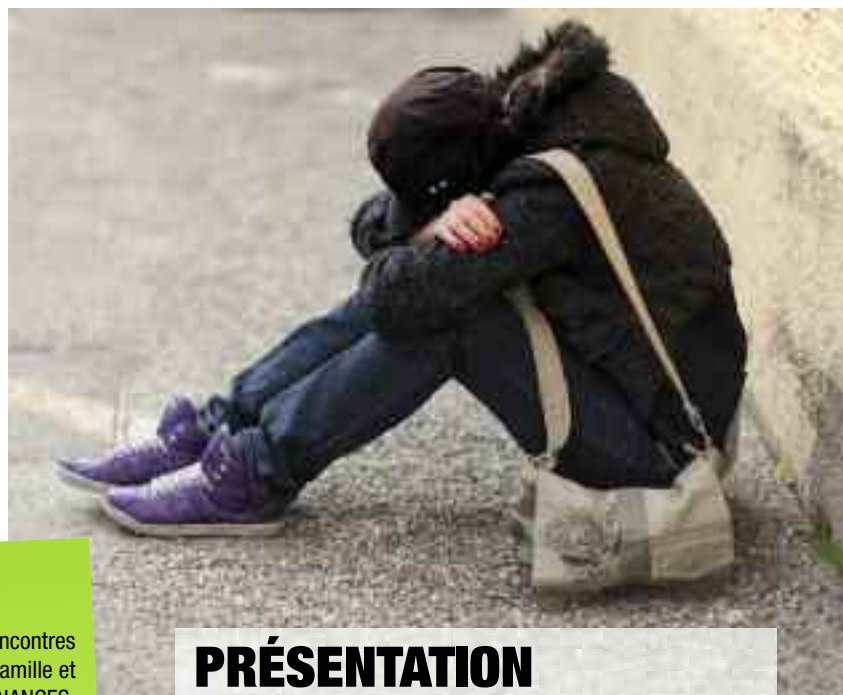
Les journées d'infos et d'échanges 2011

**JUSTICE ET PSYCHOLOGIE :
COMMENT PRENDRE EN COMPTE LA PAROLE DE L'ENFANT ?**

Mercredi 30 novembre 2011 de 8h30 à 17h30

BMVR de l'Alcazar
58, cours Belsunce - 13001 Marseille

Tout public
Participation sur inscription
Tél. : 0491 146634



ÉDITO

Dans la continuité des rencontres thématiques autour de la famille et en partenariat avec RESONANCES, « la parole de l'enfant » devait avoir une place privilégiée.

C'est pourquoi une journée entière de réflexion et d'échanges est consacrée à ce thème majeur dans la société d'aujourd'hui, qui bâtit celle de demain.

La qualité et la complémentarité des intervenants permettront de mieux cerner et d'affiner la prise en compte de cette parole.

Cette journée clôture le cycle de conférences de 2011 et amorce le fil rouge des demi-journées d'informations et d'échanges 2012 « L'enfant dans la société d'aujourd'hui ».

Nora PREZIOSI

Adjointe au Maire
Déléguée à l'Action Familiale
et aux Droits des Femmes

PRÉSENTATION

La loi du 7 mars 2007 sur la protection de l'enfance et le décret du 20 mai 2009 sont venus renforcer l'accès de la parole de l'enfant en justice.

Le recueil de cette parole dans sa pratique et sa finalité, ouvre un large questionnement :

Qu'est ce que l'intérêt de l'enfant ?

Comment définir l'âge de discernement ?

Qui peut recueillir la parole de l'enfant ?

Quelles sont les conséquences sur le développement et le devenir de l'enfant ?

Un partage des savoirs issus des champs juridique et psychologique, est-il opportun ? nécessaire ? indispensable ?

Chaque intervenant, nourri de son expérience et de son savoir, apportera son éclairage et alimentera ainsi la réflexion commune.

L'objectif de cette journée est de sensibiliser, interroger, enrichir la réflexion et développer ainsi communication et coopération dans la pratique de l'audition de l'enfant.



Mercredi 30 novembre 2011

8 h 30 : Accueil Café

9 h : Ouverture par **Nora PREZIOSI**, Adjointe au Maire, Déléguée à l'Action Familiale et aux Droits des Femmes

Allocutions de :

François PION

Président du Tribunal de Grande Instance de Marseille

Jérôme GAVAUDAN

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Marseille

Arnaud GRUSELLE

Directeur de la Fondation Pour l'Enfance

Marie-Claude TALIN

Présidente de l'Association RESONANCES

9 h 30 à 11 h 30 : Interventions sur le thème
«EVOLUTION DE LA PAROLE DE L'ENFANT»

JUSTICE : La parole de l'enfant en droit et en justice au fil du temps : de la parole absente à la parole entendue ?

Françoise LLAURENS

Juge aux Affaires Familiales, Présidente de Chambre, Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, « L'audition de l'enfant par le Juge aux Affaires Familiales »

Jean-Pierre ROSENCZVEIG

Juge pour enfants, Président du Tribunal pour Enfants de Bobigny, « La parole de l'enfant est-elle enfin prise en compte ? »

Elisabeth AUDOUARD

Avocate d'enfant, Barreau de Marseille, « La parole de l'enfant dans le procès »

PSYCHOLOGIE : Comment se construit le langage de l'enfant au regard de son rapport au réel : du nourrisson à l'adolescent

Michel DUGNAT

Pédopsychiatre, Service de psychiatrie infanto-juvénile du Professeur POINSO, Hôpital Sainte Marguerite, Marseille
« Parole et langage du bébé : les bébés sont-ils des enfants comme les autres ? »

Françoise GRÉGOIRE

Psychologue clinicienne, Expert près les tribunaux, Nîmes, « Le discours du petit enfant : écouter et comprendre »

Marcel RUFO

Pédopsychiatre, Professeur des Universités, Directeur médical de l'Espace Méditerranéen de l'adolescence, Hôpital Salvatore, Marseille, « La fin de la pensée magique et de l'idéalisation des parents : l'adolescent »

11 h 30 : Synthèse : **Boris CYRULNIK**

Neuropsychiatre, Ethologue, Directeur d'enseignement d'éthologie, Université de Toulon

Echanges avec la salle



14 h à 16h :

Table-ronde sur le thème « LA PAROLE DE L'ENFANT, AUJOURD'HUI... ET DEMAIN »

De la négation à la sacralisation ?

Peut-on et comment optimiser la parole de l'enfant en justice ?

Intervenants : **Elisabeth AUDOUARD / Michel DUGNAT**

/ Françoise GRÉGOIRE / Françoise LLAURENS /

Jean-Pierre ROSENCZVEIG / Marcel RUFO

Modérateur : **Boris CYRULNIK**

16 h : Echanges avec la salle

17 h : Présentation et signatures des ouvrages par les intervenants dans le foyer de la BMVR de l'Alcazar

Animation de la journée assurée

par **Danielle GUEYDAN**,

Médiatrice Familiale, Orthophoniste

Association RESONANCES

